

CLIENT PARTICULIERS

Dossier n°

Nom : Prénom :
 Adresse : CP : Ville :
 Téléphone/Portable : E-mail :
 Le client possède un contrat d'énergie avec GDF SUEZ ? Oui / la référence client : Non
 Le client bénéficie d'un prêt de la Banque Solfea pour ces travaux ? Oui Non

INFORMATIONS LOGEMENT TRAVAUX



Adresse des travaux (si différente de l'adresse client) :
 CP : Ville :
 Maison Appartement Surface habitable : m²
CHAUFFAGE : AVANT travaux : Gaz Naturel Fioul Electricité Bois Autres :
 APRES travaux : Gaz Naturel Fioul Electricité Bois Autres :

	MARQUE	MODELE	CERTIFICATION	QUANTITÉ
Combustible	Chaudière : <input type="checkbox"/> Cond ⁽¹⁾ <input type="checkbox"/> BT ⁽²⁾ <input type="checkbox"/> Micro-Co ⁽³⁾			
	<input type="checkbox"/> Radiateurs à chaleur douce			
	<input type="checkbox"/> Programmeur d'intermittence ⁽⁴⁾ (chauffage combustible)			
	<input type="checkbox"/> Sonde de température extérieure ⁽⁵⁾			
Electrique	PAC ⁽⁶⁾ de type : <input type="checkbox"/> air-eau <input type="checkbox"/> eau-eau <input type="checkbox"/> air-air COP ≥ 3,4 ⁽⁷⁾ :			m ² (surface chauffée)
	<input type="checkbox"/> Programmeur d'intermittence ⁽⁴⁾ (pour PAC)			
	<input type="checkbox"/> Chauffe eau thermodynamique ⁽⁸⁾			
Solaire	<input type="checkbox"/> Chauffe Eau Solaire Individuel ⁽⁹⁾			m ² (surface capteurs)
	<input type="checkbox"/> Système Solaire Combiné ⁽⁹⁾			m ² (surface capteurs)
Bois	Chaudière Biomasse à chargement ⁽¹⁰⁾ : <input type="checkbox"/> manuel ou <input type="checkbox"/> automatique			
	<input type="checkbox"/> Appareil indépendant de chauffage bois ⁽¹¹⁾			
Isolation	<input type="checkbox"/> Combles / toitures ⁽¹²⁾ : R≥5 m ² .K/W		N° ACERMI ⁽¹³⁾ :	m ² (surface isolant installé)
	<input type="checkbox"/> Murs ITI/ITE ⁽¹²⁾ : R≥2,8 m ² .K/W		N° ACERMI ⁽¹³⁾ :	m ² (surface isolant installé)
	<input type="checkbox"/> Plancher ⁽¹²⁾ : R≥2,4 m ² .K/W		N° ACERMI ⁽¹³⁾ :	m ² (surface isolant installé)
	<input type="checkbox"/> Fenêtre ou Porte Fenêtre ⁽¹⁴⁾		N° ACOTHERM ⁽¹⁵⁾ :	Nombre :
VMC	VMC ⁽¹⁶⁾ de type : <input type="checkbox"/> Simple flux autoréglable <input type="checkbox"/> Simple flux hygroréglable <input type="checkbox"/> Double flux			

PROFESSIONNEL

Raison sociale :
 Nom de l'interlocuteur :
SIRET (obligatoire) :
 Adresse :
 CP : Ville :
 Téléphone : Portable :
 Fax : E-mail :

Date de signature devis :
Signature :

Comment obtenir la prime Economies d'Énergie ?

LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITE

- (1) Cond : Chaudière à condensation
- (2) BT : Chaudière basse température
- (3) Micro-Co : Chaudière micro-cogénérateur
- (4) Mise en place sur une chaudière existante d'un équipement ayant la fonction de programmation d'intermittence au sens de la norme EN 12098-5
- (5) Maison individuelle uniquement
- (6) PAC : Pompe à Chaleur. L'installateur doit être titulaire de l'appellation QUALIPAC ou une qualification équivalente telle que précisée dans le Référentiel GDF SUEZ des Opérations Standardisées d'Économies d'Énergie.
- (7) COP : Coefficient de Performance nominal selon la norme EN 14511-2 et il doit être supérieur ou égal à 3,4.
- (8) Faire figurer sur la facture la mention « matériel certifié NF électricité performance ».
- (9) Appareils certifiés CSTBat ou Solarkeymark ou NFCESI. L'installateur doit être titulaire de l'appellation QUALISOL ou QUALIBAT (82.11 ou 82.12).
- (10) Chaudière Biomasse à rendement mesuré selon la norme NF EN 303.5 ou EN 12809. En chargement automatique, rendement $\geq 85\%$ et en chargement manuel, rendement $\geq 80\%$.
- (11) Appareil Indépendant de chauffage au bois de type : insert, foyer fermé, poêle, cuisinière utilisée comme mode de chauffage. Le rendement de l'appareil doit être supérieur ou égal à 70% avec une concentration en monoxyde de carbone inférieur ou égal à 0,3%. L'installateur doit être titulaire de l'appellation QUALIBOIS ou QUALIBAT (84.11 ou 84.12 ou 84.13).
- (12) Le numéro de certificat doit être présent sur la facture ainsi que l'épaisseur et le R réel.
- (13) Numéro ACERMI : numéro délivré pour la Certification des Matériaux isolants (exemple : _/___/___)
- (14) Installation de 3 fenêtres minimum.
- (15) Matériel certifié ACOTHERM ou une qualification équivalente telle que précisée dans le Référentiel GDF SUEZ des Opérations Standardisées d'Économies d'Énergie.
- (16) Préciser la certification NF pour la VMC double flux et simple flux autoréglable et la certification CSTBat pour la simple flux hygroréglable.

Dans le cadre de l'offre Economies d'Énergie, des conditions d'éligibilité sont requises.

Pour vous aidez à respecter ces conditions, GDF SUEZ met à votre disposition son Référentiel des Opérations Standardisées d'Économies d'Énergie. Une version au format PDF est téléchargeable sur le site internet de la CAPEB.



LES ETAPES DE CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER

- 1 Après avoir réalisé le devis, remplissez la Fiche d'Intention de Travaux et envoyez-la à GDF SUEZ aux coordonnées ci-dessous (par mail, courrier ou fax) **accompagnée, lors d'un premier envoi, du document officiel attestant de vos qualifications en cours**. Ce document sera conservé par GDF SUEZ et il ne sera pas nécessaire de le joindre à chaque envoi par la suite.
- 2 Après vérification de l'éligibilité du matériel et des qualifications, GDF SUEZ vous envoie une Attestation de Fin de Travaux pré-remplie.
- 3 Réalisez les travaux.
- 4 Lorsque les travaux sont terminés faites signer et dater par le client l'AFT pré-remplie. Signez et apposez le cachet de votre entreprise et envoyez la à la CAPEB départementale.
- 5 Une fois votre dossier traité, GDF SUEZ vous informe du versement de la prime client.

Pour plus d'informations concernant la création ou le suivi de votre dossier, contactez nous au :

09 77 40 10 68

coût d'un appel non surtaxé
tous les jours de 9h à 12H30 et de 14H à 17H

LES COORDONNEES DE GDF SUEZ

@ Mail : bee-chp-capeb@gdfsuez.com



Adresse postale :

GDF SUEZ - Quatre -
Service CAPEB
22 Rue Marius AUFAN
92352 Levallois-Perret